

Equipement du véhicule suiveur

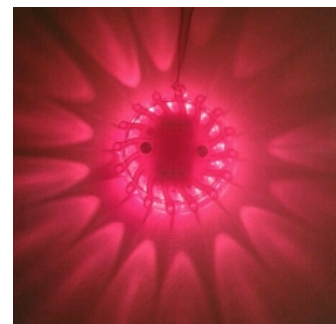
Les autocollants des deux partenaires devront être collés à l'avant et à l'arrière du véhicule de manière visible et sans découpage.



Les autocollants des deux partenaires devront être collés à l'avant et à l'arrière du véhicule de manière visible et sans découpage.



Un gyrophaire en état de fonctionnement doit être fixé en haut et à l'arrière gauche du véhicule.



Un dispositif lumineux sera fourni à titre de prêt à chacun des concurrents.

Il devra être solidement fixé à l'arrière du véhicule en position centrale et à une hauteur comprise entre 1 mètre et 1,50 m par rapport au niveau du sol.